

SOURCE : Imaflex Inc.

Imaflex annonce de solides résultats au deuxième trimestre de 2020 et fournit une mise à jour de ses activités

Nouvelle augmentation de la rentabilité d'un exercice à l'autre; aucune incidence importante de la COVID-19 sur les activités

Faits saillants du T2 2020

- En fonction du poids, une hausse d'environ 18 % des volumes de ventes de pellicule pour emballage comparativement à 2019
- Marge brute de 17,5 %, comparativement à 12,8 % à l'exercice précédent
- RAIIA¹ de 1,9 million de dollars, en hausse de 46,3 % par rapport au T2 de 2019; en hausse de 63,4 % en devises constantes
- Résultat net de 0,3 million de dollars, soit 0,01 \$ par action, en hausse de 66,8 % comparativement à 0,2 million de dollars en 2019
- Flux de trésorerie d'exploitation demeurent solides

Montréal (Québec) CANADA – Le 25 août 2020 – Imaflex Inc. (« Imaflex » ou la « Société ») (TSX-V : IFX), annonce ses résultats financiers consolidés pour le deuxième trimestre (T2) clos le 30 juin 2020 et fournit une mise à jour de ses activités. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

« Nous avons connu un autre trimestre solide lors duquel nous avons mis en œuvre notre stratégie de fournir des solutions novatrices de grande valeur à nos clients, tout en franchissant d'importantes nouvelles étapes en ce qui a trait à ADVASEAL[®], notre prochaine génération de film de protection des cultures en cours de développement », a souligné M. Joseph Abbandonato, président et chef de la direction d'Imaflex. « La rentabilité a encore augmenté à ce trimestre par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, en même temps que notre bilan s'est renforcé et que nos flux de trésorerie ont continué d'augmenter. »

Faits saillants financiers consolidés (non audités)

| <i>En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (ou tel qu'indiqué)</i> | Trois mois clos le 30 juin | | | Six mois clos le 30 juin | | |
|--|----------------------------|--------|-----------|--------------------------|--------|-----------|
| | 2020 | 2019 | Variation | 2020 | 2019 | Variation |
| Produits d'exploitation | 20 807 | 21 269 | (2,2) % | 41 838 | 43 136 | (3,0) % |
| Marge brute | 3 641 | 2 712 | 34,3 % | 7 670 | 5 784 | 32,6 % |
| Charges de vente et administratives | 1 878 | 1 863 | 0,8 % | 3 774 | 3 554 | 6,2 % |
| Pertes (gains) de change | 816 | 366 | 123,0 % | (866) | 715 | (221,1) % |
| Résultat net | 342 | 205 | 66,8 % | 3 434 | 763 | 350,1 % |
| Résultat net par action de base | 0,01 | 0,00 | s.o. | 0,07 | 0,02 | 250,0 % |
| Résultat net par action dilué | 0,01 | 0,00 | s.o. | 0,07 | 0,02 | 250,0 % |
| Marge brute | 17,5 % | 12,8 % | 4,7 pp | 18,3 % | 13,4 % | 4,9 pp |

¹ RAIIA : Résultat avant intérêts, impôts et amortissement. Se reporter à la rubrique « Mesure non conforme aux IFRS » qui suit.

| <i>En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (ou tel qu'indiqué)</i> | Trois mois clos le 30 juin | | | Six mois clos le 30 juin | | |
|--|----------------------------|-------|-----------|--------------------------|-------|-----------|
| | 2020 | 2019 | Variation | 2020 | 2019 | Variation |
| Charges de vente et administratives (en % des produits d'exploitation) | 9,0 % | 8,8 % | 0,2 pp | 9,0 % | 8,2 % | 0,8 pp |
| RAIIA (excluant les gains et pertes de change) | 2 675 | 1 637 | 63,4 % | 5 723 | 3 789 | 51,0 % |
| RAIIA | 1 859 | 1 271 | 46,3 % | 6 589 | 3 074 | 114,3 % |
| Marge du RIIIA | 8,9 % | 6,0 % | 2,9 pp | 15,7 % | 7,1 % | 8,6 pp |

Survol financier : le trimestre clos le 30 juin

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se sont chiffrés à 20,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2020, soit une baisse de 2,2 % par rapport aux 21,3 millions de dollars enregistrés en 2019. La diminution est principalement attribuable au recul des ventes de pellicule pour l'agrumiculture et à la tarification des produits, qui ont continué de subir les effets des pressions concurrentielles et des plus faibles prix de la résine. À l'exclusion des ventes de pellicule pour l'agrumiculture, qui ont été nulles pour le trimestre en cours, alors qu'elles s'établissaient à 0,5 million de dollars en 2019, les produits d'exploitation sont demeurés stables pour l'essentiel par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. En fonction du poids, les volumes de pellicules pour emballage étaient en hausse importante par rapport à 2019, l'augmentation s'établissant à environ 18 %.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, les produits d'exploitation se sont chiffrés à 41,8 millions de dollars, comparativement à 43,1 millions de dollars au cours de la même période de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux mêmes variables que celles indiquées pour le trimestre.

Marge brute

La marge brute pour le trimestre a connu une hausse marquée par rapport à 2019, s'établissant à 3,6 millions de dollars, soit 17,5 % des ventes, comparativement à 2,7 millions de dollars et à 12,8 % des ventes à l'exercice précédent. L'amélioration est attribuable à une meilleure maîtrise des coûts de production variables de la Société, à des hausses des ventes en fonction du poids et à des mouvements de change favorables.

La marge brute pour le premier semestre de 2020 était également en hausse, atteignant 7,7 millions de dollars et 18,3 % des ventes, soit une augmentation par rapport à la même période de l'exercice précédent, alors qu'elle s'établissait à 5,8 millions de dollars et à 13,4 % des ventes. L'augmentation est attribuable aux mêmes variables que celles indiquées pour le trimestre.

Charges d'exploitation

Les charges de vente et administratives se sont élevées à 1,9 million de dollars, soit 9,0 % des ventes pour le deuxième trimestre de 2020, celles-ci demeurant relativement inchangées par rapport à 2019, alors qu'elles représentaient 1,9 million de dollars et 8,8 % des ventes, respectivement. Depuis le début de l'exercice, les charges de vente et administratives se sont élevées à 3,8 millions de dollars, soit 9,0 % des ventes, affichant une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent où elles s'établissaient à 3,6 millions de dollars et à 8,2 %, respectivement. L'augmentation d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à une hausse des commissions de vente résultant d'une augmentation des volumes de vente au poids et d'autres frais divers.

En raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, Imaflex a enregistré une perte de change de 0,8 million de dollars au deuxième trimestre de 2020, alors qu'elle avait enregistré une perte de 0,4 million de dollars en 2019. Inversement, pour le premier semestre de 2020, Imaflex a réalisé un gain de

change de 0,9 million de dollars, alors qu'elle avait subi une perte de 0,7 million de dollars en 2019, ce qui se traduit par un écart favorable d'un exercice à l'autre de 1,6 million de dollars. La majeure partie des gains et des pertes de change de la Société n'ont pas un effet immédiat sur la trésorerie et est liée en grande partie à des soldes intersociétés pour lesquels Imaflex peut contrôler le moment de règlement.

Résultat net et RAIIA

Le résultat net du trimestre actuel s'est établi à 0,3 million de dollars, en hausse de 66,8 % par rapport au résultat net de 0,2 million de dollars enregistré en 2019. L'amélioration par rapport au même trimestre de l'exercice précédent découle principalement de la hausse de la marge brute pour le trimestre actuel, partiellement compensée par des mouvements défavorables de devises d'un exercice à l'autre. Pour le premier semestre de 2020, le résultat net s'est établi à 3,4 millions de dollars, soit une augmentation de 350,1 % par rapport au 0,8 million de dollars enregistré en 2019. L'augmentation est attribuable à la hausse de la marge brute, ainsi qu'à des mouvements favorables de devises.

Le RAIIA était de 1,9 million de dollars, soit 8,9 % des ventes pour le trimestre en cours, en hausse par rapport au deuxième trimestre de 2019, alors qu'il s'établissait à 1,3 million de dollars et à 6,0 % des ventes. En devises constantes, le RAIIA trimestriel s'est établi à 2,7 millions de dollars (12,9 % des ventes), soit une hausse de 63,4 % par rapport à 2019 où il s'établissait à 1,6 million de dollars (7,7 % des ventes).

Pour le premier semestre de 2020, le RAIIA était en hausse de 114,3 % par rapport l'exercice précédent, s'établissant à 6,6 millions de dollars, soit à 15,7 % des ventes, alors qu'il s'établissait à 3,1 millions de dollars et à 7,1 % des ventes en 2019. Compte non tenu de l'effet de change, le RAIIA était de 5,7 millions de dollars (13,7 % des ventes), une augmentation de 51,0 % par rapport au premier semestre de 2019, alors qu'il s'établissait à 3,8 millions de dollars (8,8 % des ventes).

Liquidités et ressources en capital

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation se chiffraient à 3,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2020, en hausse par rapport aux 2,4 millions de dollars générés en 2019. L'augmentation de 50,8 % est attribuable à une hausse des créances clients et autres débiteurs en raison de l'augmentation du volume de ventes (en fonction du poids) lors de l'exercice en cours, à une hausse des mouvements de devises et des charges d'impôts, ainsi qu'à la meilleure rentabilité pour le trimestre en cours.

Pour le premier semestre de 2020, les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation s'établissaient à 5,7 millions de dollars, comparativement à 5,6 millions de dollars en 2019. À l'exclusion des mouvements du fonds de roulement et des impôts payés, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation étaient en hausse de 1,9 million de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, s'établissant à 5,7 millions de dollars, comparativement à 3,8 millions de dollars à pareille date en 2019. L'augmentation est attribuable à une meilleure rentabilité en 2020, partiellement compensée par les mouvements de devises.

Au 30 juin 2020, Imaflex disposait d'environ 11,4 millions de dollars de liquidités, incluant la portion inutilisée de sa marge de crédit renouvelable de 12,0 millions de dollars. Le bilan d'Imaflex continue de se renforcer, ce qui ajoute à la souplesse financière de la Société.

Mise à jour sur ADVASEAL®

La Société s'attend à présenter les résultats définitifs des essais d'efficacité annoncés antérieurement au cours des semaines à venir. Sur la foi des renseignements intermédiaires positifs tirés de ces essais, indiquant la capacité d'ADVASEAL® de libérer les ingrédients actifs de la pellicule (substances chimiques) dans le sol de la manière voulue, la Société procédera maintenant à une étude plus exhaustive sur la libération des substances.

Cette nouvelle étude, dont le début est projeté au troisième trimestre de 2020, établira le délai exact de libération de chaque ingrédient actif appliqué sur ADVASEAL®. Cette étape est nécessaire pour démontrer la

conformité avec l'intervalle précédant la récolte légalement prescrit par la Environmental Protection Agency des États-Unis (EPA). Cet intervalle correspond en somme au temps qu'il faut attendre entre le moment de l'application de produits de protection des récoltes au sol et le moment où les plants peuvent être récoltés et consommés de manière sécuritaire par l'être humain.

La Société cherche toujours à présenter la demande d'enregistrement de la nouvelle pellicule ADVASEAL® auprès de l'EPA vers la fin de 2020. Le processus d'examen de l'EPA peut prendre jusqu'à un an. À titre de rappel, la nouvelle pellicule ADVASEAL® contient tous les ingrédients actifs, et non seulement l'herbicide approuvé initialement par l'EPA.

Répercussions de la COVID-19 – Toutes les installations sont pleinement opérationnelles et fonctionnent à leurs niveaux d'activité habituels

La COVID-19 n'a toujours pas d'incidence importante sur les activités d'Imaflex; la Société ne connaît en outre aucun retard de ses fournisseurs ni de ses réseaux de distribution. Imaflex a la chance d'être considérée comme un fournisseur essentiel en raison du rôle important que ses produits occupent dans la protection et la conservation, la plupart de ses pellicules servant dans les secteurs de l'alimentation et de l'emballage. Toutes les installations sont pleinement opérationnelles, elles fonctionnent à leurs niveaux d'activité habituels et aucun projet important d'immobilisations n'a été arrêté. Chacune des installations a la possibilité d'augmenter son volume de production si cela s'avérait nécessaire en raison de l'interruption des activités d'une autre usine ou d'une hausse de la demande. La Société suit de près l'évolution de la situation et applique de robustes mesures de prévention pour protéger ses employés, ses clients et son entreprise.

Perspective de la direction

« Les conséquences futures de la COVID-19 sur nos activités, notre situation financière et nos résultats demeurent incertaines et imprévisibles », a indiqué M. Abbandonato. « Une éclosion à l'une de nos installations, des commandes reportées, des difficultés de paiement de la part de clients, ou encore des retards du côté des fournisseurs ou des réseaux de distribution pourraient nous affecter. Cela dit, nous envisageons ces risques comme des risques temporaires et nous sommes d'avis que notre assise solide et notre équipe dynamique nous permettront de nous adapter aux défis qui peuvent nous attendre. »

« Sur le plan de l'exploitation, nous continuons d'exercer nos activités dans un contexte dynamique d'établissement des prix. Les prix de la résine ont progressé au cours des derniers mois, après avoir touché un creux sur le marché plus tôt cette année. Puisque nous n'avons pas de contrats à long terme avec nos clients, nous sommes en mesure d'ajuster nos prix en conséquence. Bien qu'il y ait d'habitude un retard de 30 jours entre le moment de l'augmentation du prix de la résine et le moment où nous pouvons répercuter celle-ci sur nos clients, nous ne prévoyons pas que cela ait un effet important sur nos activités en 2020. »

Mesure non conforme aux IFRS

Dans le présent communiqué de presse, la direction de la Société a recours à une mesure non définie selon les IFRS, soit le RAIIA (résultat avant intérêts, impôts et amortissement) et le RAIIA excluant les gains et pertes de change.

Même si le RAIIA est une mesure non conforme aux IFRS, la direction, les analystes, les investisseurs et bon nombre d'autres intervenants financiers l'utilisent afin d'évaluer le rendement et la gestion de la Société sur les plans financiers et de l'exploitation. Toutefois, les investisseurs ne doivent pas interpréter RAIIA comme une mesure de remplacement du bénéfice net déterminé en conformité aux IFRS comme un indicateur de la performance de la Société. La définition du RAIIA utilisée par la Société peut différer de celles qui sont utilisées par d'autres entreprises, et doit donc être prise isolément.

À propos d'Imaflex

Fondée en 1994, Imaflex se spécialise dans le développement et la production de solutions novatrices pour les industries de l'emballage souple et agricole. Parallèlement, la Société conçoit et fabrique des pellicules pour l'industrie agricole. Les produits de la Société consistent principalement en des pellicules et des sacs en polyéthylène (plastique), y compris des pellicules métallisées, destinés aux marchés du détail, industriel et agricole. Basée à Montréal, au Québec, Imaflex a des usines au Canada et aux États-Unis. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole IFX. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web à www.imaflex.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Certains renseignements compris dans le présent communiqué constituent des énoncés « prospectifs », au sens des dispositions de la législation en valeurs mobilières du Canada. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction de la Société, sont intrinsèquement assujetties à des incertitudes, à des risques et à des imprévus considérables sur le plan des affaires, de l'économie et de la concurrence. La Société avertit le lecteur que ces énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats financiers, le rendement et les réalisations réels d'Imaflex diffèrent de façon marquée des résultats, du rendement ou des réalisations futurs estimatifs de la Société que ces énoncés prospectifs expriment ou sous-entendent et que les énoncés prospectifs ne garantissent pas les résultats futurs. Ces énoncés reposent également sur certains facteurs et hypothèses. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces estimations, risques, hypothèses et facteurs, veuillez consulter le plus récent rapport de gestion déposé dans SEDAR à www.sedar.com et dans la section Information investisseurs du site Web de la Société à www.imaflex.com. La Société précise qu'elle n'a aucunement l'obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit par suite, notamment, de l'obtention de nouveaux renseignements ou de la survenance d'événements, à moins que la législation ne l'exige expressément. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Personne-ressource chez Imaflex :

John Ripplinger

Vice-président, Affaires corporatives

Tél. : 514-935-5710, poste 157

Télééc. : 514-935-0264

johnr@imaflex.com

www.imaflex.com